

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Histoire De Sir Charles Grandison

Contenue dans une Suite De Lettres, Publiées sur les Originaux, par
L'Editeur De Pamela Et De Clarisse ; En sept Volumes ; Ouvrage traduit
de l'Anglois

Richardson, Samuel

Göttingue [u.a.], 1756

Lettre XIV. Sir Charles Grandison à Th. Deane, Ecuyer.

urn:nbn:de:gbv:45:1-2099

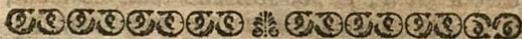
qu'ils ont faite. Je m'oposois à ce qu'on s'en remit à vous par cette raison *même*. Ce seroit, leur dis-je, provoquer un homme tel que Sir Charles à faire trop. Il faut éguillonner la plupart des autres hommes; mais il faut retenir celui-ci. Cependant je me suis rendu; & d'autant plus aisément que je compte de voir les articles du contract; & j'aurai soin, qu'en voulant donner une preuve d'amour, où il n'en est pas besoin, votre générosité ne fasse pas plus qu'il ne convient.

J'ai cru qu'il étoit absolument nécessaire de vous instruire de tout cela: vous aurez la bonté d'excuser les imperfections de mon stile. Il n'y en a point dans mon cœur, quand je vous assure, qu'il n'y a pas un homme vivant qui puisse vous considérer plus que

Monfieur

Votre très-humble & très-obéissant serviteur

THOMAS DEANE.



L E T T R E XIV.

Sir CHARLES GRANDISON
à TH. DEANE, Ecuyer.

Jedi, 5. Octobre.

Vous ne savez pas, mon cher Monsieur Deane, à quel ingrat vous voudriez prodiguer vos faveurs. Je ne prétens pas me mettre au dessus des usages louables. Les Princes
font

sont des exemples pour les Princes. J'ai toujours été prêt, dans les choses indifferentes, à prendre le monde tel que je l'ai trouvé, & à m'y conformer.

Dire que Miss Byron est un trésor en elle-même, c'est ce que diroient tous ceux qui ont l'honneur de la connoître. Cependant comme le mari & la femme n'ont qu'un même intérêt, je ne voudrois pas par une vaine ostentation, & pour rélever mon attachement pour elle, renoncer aux droits qu'elle a naturellement; sur-tout, puisque personne de sa famille n'a besoin qu'on fasse en sa faveur de pareilles cessions. Mais aussi je ne consentirai point qu'aucun de ses parens se prive de son propre bien, pour suppléer... à quoi? A un défaut supposé de fortune; & supposé par qui?... Par moi? Et on me laisse à confirmer cette imputation, en acceptant l'addition, offerte si généreusement dans l'*intention*. S'il y avoit des charges sur mes biens, qui pussent en subsistant, mettre dans l'embarras une femme que j'aime, je ne sai ce que, pour l'amour d'elle, je pourrois être tenté de faire. Mais l'avarice seule peut engager un homme qui ne manque pas de fortune, à accepter les bontés des parens d'une Dame, sur-tout de leur vivant, quand ces parens ne sont ni Père ni Mère; encore moins celles d'une personne qui n'est point liée par le sang, quoiqu'elle le soit par un lien plus fort, celui de l'amitié; & d'ailleurs la fortune que possède cette Dame, n'est-elle pas considerable?

Je suis aussi riche que je souhaite de l'être, mon cher Mr. Deane. Si mes revenus étoient moindres, je saurois m'en contenter; s'ils étoient plus

plus grands, ils étendroient mes devoirs. Permettez moi de vous demander, Monsieur, si cet homme, comme vous l'appellez, (& qui me paroît effectivement être un *bomme*,) qui prétend faire un si riche présent à un étranger, n'a point de parens qui auroient sujet de se croire traités peu gracieusement, s'il leur ôtoit une portion si considérable de sa fortune?

Je ne voudrois pas paroître romanesque, ni montrer de l'ostentation. Je serois aussi charmé de suivre que de donner un bon exemple. Puis-je en avoir un plus noble que celui que Miss Byron me donne, si elle me fait l'honneur de m'accorder sa main, en me préférant au Comte de D. homme de mérite, avec une fortune beaucoup plus brillante que la mienne? Croyez moi, mon cher Mr. Deane, ce seroit, dans un événement aussi heureux, une contrainte à ma joie devant des parens qui contribueroient obligamment à augmenter sa fortune; je craindrois qu'ils ne s'imaginassent que leur générosité, dans cette occasion, seroit un des motifs de ma reconnaissance pour sa bonté envers moi.

Vous me dites que Miss Byron ignore vos propositions. Je vous conjure de ne lui en laisser rien connoître. N'abaissez pas si fort à ses yeux, un homme qui ose attendre de sa faveur tout le bonheur de sa vie, en supposant qu'il la priseroit davantage pour cette addition à sa fortune. Non, Monsieur, permettez que Miss Byron, satisfaite du sentiment d'un mérite que tout le monde reconnoît, puisse, dans cet événement le plus solennel de sa vie, recevoir les félicitations de ses parens, avec cette confiance

mo.

modeste que donne au mérite timide, le sentiment d'une haute obligation imposée à un objet favorisé. Les faveurs de tous ses parens produites, comme pour suppléer à un défaut de valeur, ou abattroient nécessairement cette confiance, ou lui donneroient sujet de penser moins bien d'un homme assez intéressé pour consentir à avoir de pareilles obligations.

Si ces reflexions sont concluantes contre l'offre de votre *généreux ami*, elles ne le sont pas moins contre celle de Mr. Selby. Si lui & sa femme étoient Père & Mère de Miss Byron, le cas seroit différent: mais Miss Byron a une fortune assurée; & Mr. Selby a des parens dans un degré aussi proche, & qui tous, par leur mérite, ont des droits sur sa faveur. Je dois cependant toute ma reconnoissance à ces généreuses dispositions, & je vous prie de vouloir la témoigner aussi bien à votre digne ami qu'à Mr. Selby.

Je prens la liberté de vous envoyer l'état de mes biens d'Angleterre. Décidez pour moi comme il vous plaira, mon très-cher Mr. Deane. Prenez seulement cette précaution, ... ne me faites pas un second affront; mais réglez les choses d'une manière qui puissent pleinement répondre à ma fortune; quoiqu'e suivant la manière ordinaire de compter, elle puisse excéder celle de cette chère Dame. Pour pouvoir mieux en juger, vous trouverez un état abrégé de mes biens d'Irlande, joint à l'autre.

Je me proposois quand j'ai reçu votre Lettre, d'aller faire une visite à la maison de Selby. Je suis impatient de me jeter aux pieds de ma chère

